

2008

LE GOÛT DU SEL

RAPPORT DE RECHERCHE

FATOU DIOP SALL & NDEYE SOUNA DIEYE
GROUPE D'ETUDES ET DE RECHERCHES GENRE ET SOCIETES
Salle 15, Bâtiment H, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal | www.gestes.org

Page | I

NOTES SUR LES AUTEURES

Fatou Diop Sall est enseignante chercheuse à la section de sociologie de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Elle est la coordonnatrice du Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés (GESTES)

Ndèye Souna Dièye est Assistante de recherche au Groupe d'Etudes et de Recherches Genre et Sociétés. Elle est géographe de formation. Elle est titulaire d'un Master II en Réalisation Documentaire et Cinématographique.

TABLE DES MATIERES

NOTES SUR LES AUTEURES	I
INTRODUCTION.....	1
I. GENERALITES SUR L'EXPLOITATION DU SEL MARIN PAR LES FEMMES DANS LE TOUBE	3
1.1 Identification et caractéristiques physiques des salines de Toubé.....	3
1.2. Les facteurs de la production du sel	4
1.3. L'exploitation du sel : une activité en évolution depuis les périodes pré coloniales	8
II. METHODOLOGIE	9
2.1. Justification.....	9
2.2. Objectifs de la recherche	10
2.3. La collecte des données.....	10
2.4. Analyse documentaire	11
III. Contexte socio culturel	11
3.1. Accès des femmes à la ressource.....	11
3.2. Contrôle et utilisation de la ressource	12
IV. Les caractéristiques socioéconomiques de l'exploitation du sel dans le Toubé.....	13
4.1. L'organisation du l'activité	13
4.1.1. Les acteurs	13
4.1.2. L'aménagement du terrain.....	16
4.2 La récolte proprement dite.....	18
4.3 La commercialisation du sel	18
4.4 Les revenus et leur utilisation.....	19
4.5 Les moyens de production.....	19

4.6 Les autres activités économiques	20
4.6.1 L'agriculture	20
4.6.2 L'élevage, la pêche et le commerce	20
V. Identification des contraintes et perspectives	20
5.1 L'accès à un équipement adéquat.....	21
5.2 Organisation/commercialisation.....	21
5.3 Soutien des élus	22
CONCLUSION	23
BIBLIOGRAPHIE	25

INTRODUCTION

Les ressources naturelles peuvent être définies comme les potentialités, les matériaux fournis par la nature à savoir la terre et les ressources qu'elle génère, l'eau, les minéraux, l'énergie (A THIOUBOU, 2002). Ces éléments ont toujours été exploités par les sociétés humaines pour satisfaire leurs besoins des plus élémentaires aux plus primordiaux. Les femmes, rurales sont étroitement tributaires des ressources naturelles pour la survie de leur ménage. En cela, plusieurs tâches leur sont assignées : ramassage de bois, la cueillette (produits ayant une valeur économique et / ou nutritionnelle), la transformation artisanale des produits de pêche, extraction de sel etc.

Dans la plus part des pays de l'Afrique subsaharienne, quelque soit le secteur dans lequel elles s'activent, ces ressources permettent aux femmes, tout en s'occupant de travaux ménagers, de gagner quelques revenus pour satisfaire les besoins dont l'homme ne peut toujours pouvoir, et assurer la survie du ménage.

Les zones côtières recèlent depuis toujours d'énormes richesses naturelles que l'homme a toujours exploitées. Plusieurs activités s'y naissent et s'y développent. De la pêche à la récolte du sel, en passant par l'élevage et l'agriculture, ces activités ont toujours exercé une certaine attraction sur l'homme.

Selon GRAMBLIN, (1999), la récolte de sel précipité naturellement dans les mares asséchées, est vraisemblablement aussi ancienne que l'humanité. Depuis, des procédés artificiels de production du sel ont été mis au point sur les littoraux, des plus simples (qui consiste à laisser évaporer de l'eau de mer, au besoin en la chauffant), aux méthodes plus élaborées, les marais salants.

Le marais salant est un aménagement destiné à capter l'eau de mer, à la laisser se décanter de ses matières en suspension dans des réservoirs successifs, jusqu'à la phase finale d'évaporation et de dépôt de sel (MIOSSEC, 1998).

Le sel est un élément d'une consommation énorme et qui ne fait que s'accroître non seulement au Sénégal par l'existence d'une demande intéressante liée à la croissance démographique, mais aussi au niveau du sahel, doué de ressources nombreuses, mais où la nature s'est montrée particulièrement ingrate, en le privant de sel. Ce dernier est en effet un produit de nécessité physiologique absolue et donne lieu, dans tous les parties du monde à des échanges commerciaux importants. C'est en faisant allusion au sel que le géographe Vidal Lablache écrivait déjà en 1885 « peu de produits ont autant contribué à ouvrir des voies nouvelles, à relier des contrées éloignées, à stimuler l'esprit commercial ».

Il est en cela recherché par toutes les sociétés humaines qui usent des procédés des plus divers pour s'en procurer les quantités indispensables à leur alimentation. Ainsi, ne faut-il pas s'étonner que l'on cherche à obtenir cette substance partout où il peut se produire d'une façon spontanée, c'est-à-dire dans les salines naturelles, et même encore parfois, à favoriser sa formation par des méthodes plus ou moins compliquées, en créant des salines artificielles.

GRAMBLIN (1999), signale qu'en dehors des grandes exploitations de type industriel sur les rives de la méditerranée, la récolte du sel se pratique dans la zone chaude sous une forme artisanale pour l'autoconsommation ou un commerce de proximité. Il a aussi, montré comment dans les mangroves de l'Afrique de l'Ouest, les tannes permettent de récolter du sel : labourées superficiellement en saison sèche, la forte évaporation fait remonter par capillarité l'eau salée qui se transforme en croûte salée que les femmes viennent casser en morceaux.

Le Sénégal produit annuellement entre 300 et 350 000 tonnes de sel marin, dont 80% sont exportés vers les pays de la sous région (UNICEF, 1995). L'essentiel de cette production est assurée par bon nombres de récoltants des zones telles que le Lac rose, le Delta du Saloum, le Gandiole, ainsi que les mares de Toubé, situé à environ 15 km au sud de Saint-Louis, dans la partie basse du Delta du fleuve Sénégal, situé dans le littoral nord sénégalais, à l'extrémité nord de la région des Niayes. L'exploitation du sel dans le Toubé se pratique essentiellement dans les salines naturelles qui sont des héritages côtiers, le résultat des variations paléo climatiques et des variations du niveau de la mer. Il s'agit des tannes nues à vasières inondées qui sont devenues

elles aussi de véritables bassins évaporatoires, où précipitent des quantités plus ou moins importantes de sel, suivant les saisons. L'exploitation du sel se pratique parallèlement à d'autres activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche.

C'était une denrée rare à l'époque pré coloniale, et même coloniale et faisait l'objet d'un commerce florissant entre Saint-Louis et les régions intérieures du pays qui en étaient dépourvus. Aujourd'hui, en dépit du développement des moyens de transport et de l'augmentation de la demande surtout urbaine liée, d'une part de certaines activités comme la transformation artisanale de poissons frais, et l'existence de boulangeries, l'exploitation du sel demeure en difficulté dans le Toubé. Le sel a une faible valeur ajoutée, et son exploitation n'est rentable qu'en grande quantité. Ici, l'activité est très marginale.

I. GENERALITES SUR L'EXPLOITATION DU SEL MARIN PAR LES FEMMES DANS LE TOUBE

1.1 Identification et caractéristiques physiques des salines de Toubé

Les principales salines qui ont toujours été exploitées jusqu'à nos jours, se comptent au nombre de huit (08). Ces salines sont localement appelées *Déxou Xorom* (lac de sel). Elles couvrent une superficie de 4 kilomètres carrés. Il s'agit de : *kala, Rokhou raptou, Dékhou Birane, Thiowone, Ala Fothié, Thiéngueuy, Keur Samba Rawane, Keur Samba Ba.*

Il serait difficile de procéder à une classification de ces salines. Ce sont des zones d'extension de tannes nues de grande importance. L'alimentation en eau des salines procède de diverses origines qui se combinent dans des proportions variables : eau de mer, eau d'écoulement continental, eau de pluie, eau de nappe phréatique, qui constituent les principales variables en jeu. L'absence d'une infiltration importante dans ces salines, fait que la perte en eau se fait essentiellement par évaporation. Les grandes crues peuvent provoquer des dessalements voire des inondations.

La présence des salines dans le Toubé s'explique en grande partie par l'histoire de la région, qui a connu des épisodes de transgression et de régression marine. Ces salines sont dues non seulement à des variations paléo climatiques mais aussi surtout aux effets des variations du niveau de la mer. Le niveau de la mer a fluctué à plusieurs reprises au cours du quaternaire récent (100.000 ans-2000 ans BP). La fluctuation à plusieurs reprises du niveau de la mer a eu des influences sur la configuration géomorphologique des régions côtières du littoral nord sénégalais, en particulier le Gandiolais. Ces variations se sont manifestées par des alternances de périodes sèches et pluvieuses et se résument en plusieurs phases climatiques¹.

La production du sel est étroitement liée aux conditions climatiques. Cette importante quantité de production du sel n'est pas le fruit du hasard. Elle est liée aux variations du niveau de la mer dans le passé, mais aussi à la conjugaison d'éléments physiques facteurs de l'évaporation, à la nature des sols et à la dynamique actuelle du milieu.

1.2. Les facteurs de la production du sel

- **Le climat**

Le climat est de type subcanarien, caractérisé par 2 saisons : une saison des pluies courte et une longue saison sèche. La saison des pluies qui s'étend de juin en octobre est la période pendant laquelle la zone change physiquement, avec des bassins d'inondation un peu partout.

¹ La première phase d'entaille du réseau hydrographique entre 30 000 et 22000 ans BP, l'épisode climatique sec ogolien entre 22 000 et 12 000 ans BP, la deuxième phase d'entaille du réseau hydrographique entre 12 000 et 8000 ans BP, la Petite Phase Sèche entre 8000 et 7500 ans BP, et la transgression nouaktchottienne entre 7000 et 4200 ans BP. Source : Pierre Michel : 1973 : Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie. Etude géomorphologique, thèse d'Etat, 752p.

Situé entre les isohyètes 200 et 300 mm, cette zone est caractérisée par une pluviométrie irrégulière, mal répartie dans le temps et dans l'espace. Les mois les plus pluvieux sont, par ordre décroissant, août, septembre et juillet. C'est en effet durant cette période que les tannes s'alimentent en eau. Cette alimentation en eau des salines se fait sous deux formes : il y a les apports verticaux (par les pluies) et les apports horizontaux par les eaux de mer.

La saison sèche qui succède à celle des pluies s'étend d'octobre à juin. Les mois les plus ensoleillés sont mars, avril, mai (voir tableau 1). Pendant cette période, l'évaporation très élevée permet au sel de se cristalliser en surface. Ceci est à l'origine de la disparition de certaines mares qui deviennent sèches 2 à 3 mois après la saison des pluies.

La récolte ne peut se faire que par un temps chaud et sec. C'est entre les mois de mars et avril et parfois jusqu'au mois de mai, qu'intervient la période de récolte du sel. Comme dans toutes les régions du Sahel, le bilan hydrique est déficitaire, l'évaporation représente souvent le double des précipitations voire plus. Par exemple le cumul des évaporations pour l'année 2003 (voir tableau 2) est de 1299 mm tandis que le cumul des Moyennes pluviométriques (tableau 3) pour la même année est de 352 mm. L'évaporation est faible durant la saison pluvieuse du fait de la nébulosité et de l'humidité de l'air. Les formations nuageuses dues à l'installation des vents de mousson, diminuent l'insolation et augmentent l'humidité de l'air de juin à octobre (voir tableau 2). L'évapotranspiration est élevée durant les mois où les températures, vents et insolation prennent leur maximum et l'humidité relative son minimum.

L'évapotranspiration est élevée durant les mois où les températures, vents et insolation prennent leur maximum et l'humidité relative son minimum (Aw F. Z. 1999 : 20). C'est dire donc que l'obtention du sel dans ces salines dépend du climat, facteur de l'évaporation, de la salinité, et qu'elle est saisonnière. Une saison des pluies très longue ou prolongée peut rendre l'évaporation des eaux très difficile voire impossible à cause de l'humidité. En effet, les pluies hors saisons dites pluies de *heug* du mois de janvier 2002 (voir tableau 3) avaient retardé l'évaporation. Par conséquent la récolte du sel avait démarré un peu plus tard que d'habitude ; vers fin le mois d'avril.

Tableau 1 : Tableau des moyennes mensuelles de l'insolation (en heures) pour l'année 2004 à Saint-Louis

Mois	Saint -Louis
Janvier	7.8
Février	8.6
Mars	7.7
Avril	8.8
Mai	9.7
Juin	7.1
Juillet	6.1
Août	7.9
Septembre	6.3
Octobre	7.8
Novembre	7.5
Décembre	7.4
Moyenne	7.5

Source : Météorologie Nationale

Tableau 2 : Moyennes annuelles de l'humidité relative en % de 1993 à 2003 à Saint-Louis

Mois	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
Moyenne en %	49	52	59	66	72	78	79	80	80	73	59	52

Source : Météorologie Nationale

Tableau 3 : Moyennes mensuelles pluviométriques (en mm) de la station de Saint-Louis de 1999 à 2003

mois	1999	2000	2001	2002	2003
J	tr			68	

F					
M	tr				
A	tr			1	2
M					1
J				14	1
J	54	174	70	28	10
A	147	159	84	28	47
S	33	68	102	70	229
O	127	46	19	89	62
N					
D			1		
Cumul	361	447	276	298	352

Source : Météorologie Nationale

Le vent constitue également une condition non négligeable. Les effets du vent sur les salines sont ambivalents. D'une part il facilite l'évaporation de l'eau, mais d'autre part il constitue une menace pour l'équilibre de ces sites de production, car ces derniers sont exposés à la migration du front dunaire (ensablement). Les températures sont modérées par rapport à l'intérieur du pays, en raison du rôle thermorégulateur de l'océan. La zone est sous l'influence de trois masses d'air : le harmattan, les alizés maritimes et la mousson chargée d'humidité. Le harmattan vent chaud et sec, renforce l'évaporation durant les mois de mars, avril et mai.

- **La nature des sols**

Les sols au niveau des salines sont de type sol salin acidifié à croûte saline (vasières). La nature du terrain très plat et argileux dans les sites de production se prête particulièrement à l'extraction du sel. La bonne capacité de rétention de l'argile et la faiblesse des infiltrations permet au sel de remonter par thermo capillarité et de se cristalliser après évaporation. L'obtention du sel est en fait tributaire de la nature argileuse du sédiment. Après extraction du sel au niveau des salines, on découvre de la vase noire qui témoigne de conditions hydrodynamiques calmes qui favorisent les dépôts de sédiments comme les vases.

1.3. *L'exploitation du sel : une activité en évolution depuis les périodes pré coloniales*

Ces salines occupent une place importante dans l'histoire du Toubé et aussi du Gandiole, dans la mesure où elles faisaient la renommée de ces zones. DIAGNE A.M (1979) écrivait que

«Pendant longtemps, ces zones surtout le Gandiole restèrent synonyme de pays des salines. Sans leurs salines, ils n'auraient été rien dans le passé et n'existeraient peut-être pas à l'heure présente. »

L'exploitation du sel dans les salines de Toubé remonte à environ plus de deux cent (200) ans. D'après le chef du village de Ngay ngay, ² l'activité est pratiquée bien avant l'arrivée de Faidherbe à Saint-Louis. Ces salines naturelles auraient existé depuis toujours, et depuis, plusieurs générations se sont succédées dans la pratique jusqu'à nos jours.

Les premiers et principaux acteurs étaient des wolofs qui constituaient l'ethnie dominante dans les 7 villages qui entourent ces salines. Même si on y notait la présence d'autres ethnies (les peulh par exemple), ces dernières n'étaient pas tout à fait intéressées par l'exploitation du sel, car, ils étaient plutôt orientés vers leur activité traditionnelle, l'élevage. Même si l'exploitation du sel exerçait une quelconque attraction sur eux, leur intégration n'était pas évidente dans la mesure où les wolofs considéraient les salines comme un acquis naturel, dont eux seuls jouissaient du droit exclusif de l'exploitation.

Les moyens de production sont toujours restés les mêmes, mais les conditions de travail étaient des plus difficiles. Le sel collecté était transporté sac par sac hors des salines que des

² Entretien réalisé le samedi 24 – 05 – 2008 avec P Samb, chef du village de Ngay ngay

braves hommes portaient sur leur dos. Le sel exploité était vendu aux maures qui venaient de la Mauritanie et une partie plus ou moins importante était troquée coup pour coup contre du mil avec des commerçants itinérants qui venaient des terres intérieures du Sénégal.

A la période coloniale, ces salines n'ont plus été sous la main mise de ses exploitants traditionnels, car elles appartiennent désormais à la colonie du Sénégal. Elles sont louées à bail de plusieurs lots suivant une adjudication publique, du 14 décembre 1904 (GRUVEL, 1951). Les premiers lots ont été à la maison de commerce Delmas et Compagnie, négociant à Saint-Louis. Plusieurs étaient, par la même occasion louées aux chefs traditionnels comme le chef de canton de Gandiole.

II.METHODOLOGIE

2.1. Justification

Les interventions, les grandes interrogations actuelles sur l'accès au foncier, à l'utilisation, le contrôle, la conservation et la gestion des ressources naturelles dans les pays en développement, s'orientent de plus en plus vers les femmes. Leur statut social de responsable de des tâches domestiques conféré par la tradition les place directement en contact avec l'environnement, qui fournit l'ensemble des ressources qui entrent dans la satisfaction des besoins premiers de l'Homme.

Au Sénégal, l'importance numérique des femmes, mais aussi de leur participation à l'économie rurale, leurs responsabilités, et les obstacles considérables qu'elles continuent de rencontrer pour accéder aux ressources, justifient les politiques mises en œuvre en leur faveur par les autorités gouvernementales, les coopérations internationales.

Les mécanismes d'accès des femmes aux ressources naturelles et à la technologie constituent les thèmes principaux de la recherche en milieu rurale. La vallée du Fleuve Sénégal, site de notre étude présente une image de la femme marquée par le poids de la tradition.

Il apparaît globalement qu'elles sont tenues en marge en dépit des initiatives qu'elles prennent dans les domaines de la vie sociale et économique, et l'appui qu'elles reçoivent des structures extérieures de développement.

2.2. Objectifs de la recherche

La présente recherche a pour entre autres objectif de :

- Etudier les rapports entre ressources naturelles et les hommes en générale, et les femmes en particulier ; plutôt les rapports entre les humains (hommes et femmes) concernant cette activité
- Identifier les besoins prioritaires des femmes par rapport à l'accès aux ressources et leur contrôle sur celles-ci ; les obstacles majeurs à l'accès, au contrôle et à l'utilisation effective des ressources susmentionnées ; les acteurs et ayant une influence sur le contrôle et la distribution de la ressource sel; les mécanismes de gestion et de distribution ; les conditions d'exploitation ; etc.

Les outils employés dans le cadre de cette étude ont favorisé les méthodes qualitatives. Des interviews avec des personnes ressources et une 'analyse documentaire pour ont compléter les travaux de terrain.

2.3. La collecte des données

Pour l'enquête, des guides d'entretien adaptés aux réalités de la zone en rapport avec les termes de référence de la recherche ont été élaborés. De manière générale les thèmes ont porté sur : l'historique, l'organisation de l'activité, l'identification des acteurs intervenants dans la récolte du sel, l'accès à la ressource, l'accès des femmes à la ressource (ont-elles un accès individuel ou collectif à travers les groupements), les règles et modes d'accès (héritage, legs, location prêt) la gestion de l'espace, les revenus et leur utilisation, les contraintes liées à l'exploitation du sel etc.

2.4. Analyse documentaire

Au Sénégal, la production de littérature dans le domaine de l'accès des femmes aux ressources naturelles en milieu rural est caractérisée par son ancienneté, sa spécificité dans la mesure où il s'agit de documents sectoriels, et/ou des études de cas. Les démarches méthodologiques sont souvent classiques, bien qu'on note une tendance récente à l'utilisation de l'approche de genre pour mieux refléter les différences entre les situations sociales des hommes et celles des femmes, et les relations de pouvoir qui les lient. (Voir Bop C : 1998, Sarr F : 2008, Sow E : 1989)

A travers des études de cas (Idep : 1994), les analyses se fondent à la fois sur une vue d'ensemble du milieu rural sénégalais et une observation de zones spécifiques. Il ressort que les femmes ne sont pas inscrites dans le système de production.

La place et le rôle des femmes sont analysés à travers d'une part les lois, règlements et politiques concernant leur l'accès et leur contrôle sur le foncier en milieu rural, d'autre part la nature et la portée de leur participation aux organes de décisions et les pesanteurs psychosociologiques qui gênent leurs performances.

III. Contexte socio culturel

3.1. Accès des femmes à la ressource

Dans le Toubé, le sel demeure encore la principale source de revenus et le premier moyen de subsistance. La récolte du sel dans le Toubé étant toujours l'apanage des femmes, a cependant été pendant longtemps abandonnée par ces dernières du fait de leur manque de motivation combinée à quelques facteurs physiques tels que la faiblesse de productivité. A cela s'ajoute que les champs cultivés ne suffisaient plus à nourrir les familles, les femmes étaient obligées de changer de stratégie pour survivre et faire survivre leurs familles. Ce qui les attira le plus était le retour à l'exploitation du sel marin. Le retour à cette activité traditionnelle s'explique peut être

par le fait que c'est une activité à laquelle elles peuvent accéder même sans avoir un niveau d'études élevé, ou aucun.

L'activité d'exploitation du sel n'est pas traditionnellement le monopole d'une caste. Elle n'est non plus le monopole d'une ethnie. Mais puisque les Wolofs sont les autochtones de la région, on les retrouve en position dominante dans l'organisation de la collecte du sel, autour des 7 villages qui entourent les salines.

Si dans le passé l'activité était réservée aux classes dirigeantes et le fait exclusif des wolofs, (Diagne A.M. 1979), actuellement l'exploitation du sel est ouverte à toutes les femmes, même les non ressortissants des villages riverains. Elles sont libres de participer à cette activité. Mais qu'elles procèdent individuellement ou collectivement, les exploitantes doivent observer certaines règles consacrées par le comité des *Jaraafs*. L'accès des femmes à la ressource est libre mais règlementé.

3.2. Contrôle et utilisation de la ressource

L'organisation de l'exploitation du sel est caractérisée par une hiérarchisation très poussée entre les hommes et les femmes. Ces dernières ont un statut social inférieur et dépendant aux hommes par rapport à cette activité. Une telle conception a un impact négatif sur leurs possibilités de contrôle sur le sel, et sur leur pouvoir de décision concernant la direction et la conduite de cette activité. Ainsi, bien que ces femmes jouent un rôle capital de plus en plus reconnu dans tous ce domaine, elles demeurent encore dans leur majorité, plus ou moins défavorisées dans le contrôle et l'utilisation de la ressource. Ce sont les hommes qui contrôlent le sel, principale source de revenu dans ce terroir, et qui détiennent le pouvoir de décision.

IV. Les caractéristiques socioéconomiques de l'exploitation du sel dans le Toubé

4.1. L'organisation de l'activité

4.1.1. Les acteurs

- Les femmes

Autrefois l'exploitation du sel dans le Toubé ne regroupait que des wolofs qui se considéraient comme les principaux héritiers de cette activité. Aujourd'hui, par souci de solidarité mutuelle et de partage, l'exploitation est plutôt ouverte à toutes les femmes des villages environnants. Ainsi, les différentes ethnies présentes dans la zone (wolofs, peul, bambara) participent à l'exploitation des salines tous les jours.

Portraits d'acteurs

Portrait 1 Rama Diagne représentante des femmes

Elle est native du village de Ngay ngay et mère de plusieurs enfants. Rama possédait un jardin maraîcher à quelques kilomètres de sa maison, où elle cultivait des légumes et qu'elle revendait à travers les marchés hebdomadaires. Mais elle explique que, depuis quelques années elle n'a plus exploité son jardin par manque de moyens financiers et matériels. Elle reste sans occupation véritable pendant l'hivernage, comme presque toutes les autres femmes du village. Parallèlement Rama participe à l'extraction du sel. Ainsi, après chaque campagne, elle se retrouve avec l'aide de ses filles souvent avec une quantité de quelques tonnes de sel. Elle sillonne ainsi les marchés hebdomadaires de la région et hors de la région pour vendre son sel et acheter en retour d'autres produits qu'elle pourrait revendre au village. Elle affirme qu'elle se retrouve (discrète sur la question) avec des revenus qui lui permettent de subvenir aux besoins les plus essentiels de la famille.

Source : entretien avec R Diagne Ngay ngay, mars 2008.

Ce portrait permet de montrer l'homogénéité de la situation socio-économique de ces femmes. Il s'agit le plus souvent de femmes qui pour diverses raisons, chômage de leur mari, veuvage, célibat, absence de terres, bref situation familiale précaire, se sont retrouvées dans cette activité.

- **Les hommes ou « *jaraaf* »**²

Un autre groupe bien moins important est aussi à classer dans la catégorie des acteurs. Il s'agit tout vraisemblablement des hommes, communément appelés les « *jaraaf* ». Les hommes des sept (07) villages qui entourent les salines sont nommés « *jaraaf* ». Ils sont représentés par un groupe d'une soixantaine de personnes sélectionnés et élus sur la base de critères bien définies : confiance, honnêteté, loyauté. C'est ce même groupe qui est chargé de l'organisation et de la direction des activités : aménagement des salines, répartition des parcelles, relations extérieures les partenaires.

Ils sont chargés d'organiser l'exploitation du sel. Il est (le comité) au début et à la fin de l'organisation du travail de collecte du sel. Il proclame l'ouverture de la campagne d'exploitation des salines après avoir constaté que le sel est arrivé à maturité (cristallisation). Il fixe des règles que les exploitantes doivent respecter Une fois le jour fixé, les membres du comité se chargent de divulguer l'information dans tous les villages. Les membres du comité ne sont pas choisis pour une durée bien déterminée. Il n'y a pas de contrat à signer. Ils sont libres de garder leur poste ou de le quitter. Il arrive souvent que certains quittent le comité sous le poids de l'âge ou s'ils trouvent une activité plus rémunératrice. Les Jaraafs n'ont pas de salaire. Ils sont rémunérés après partage de la récolte (après que soit vendue leur part de la récolte : sur chaque tonnage collecté sur ces salines par chaque femme, le tiers revient au comité des « *jaraafs* »).

² Le mot Jaraafs signifie en Wolof anciens, notables voire autorités

Cet esprit d'organisation chez les « *jaraaf* » a un but à la fois social et lucratif. Les recettes tirées de la vente de leur part du sel récolté par les femmes sont destinées à plusieurs volets : frais de travaux d'aménagement des salines, frais de matériel d'emballage, fond de roulement, partage du reste entre les hommes des différents villages.

L'exploitation du sel est donc une aubaine pour eux de trouver une activité où ils peuvent gagner de l'argent sans déployer un effort physique. En ce qui concerne leur stratégies de commercialisation, le « *jaraaf* » ont mis sur pied une commission achat vente qui est chargée de trouver les clients potentiels. Pour les relations achat vente avec les femmes, une représentante nommée à l'occasion par les femmes elles-mêmes, joue le rôle d'intermédiaires dans les opérations de transaction. Les rapports entre ces deux types d'acteurs sont plutôt d'ordre interdépendant.

Portrait 2 : Doudou Diagne Diop, un *Jaraaf* de Ngay ngay

D. D. Diop est un septuagénaire qui habite à Ngay ngay. Il fait partie des Jaraafs depuis presque 40 ans. .

Parallèlement à son statut de « *jaraaf* » D D Diop pratique l'élevage extensif de bovins comme la plus part de ses camarades, et s'investit par ses propres moyens au commerce de bétail pour son propre compte. A l'instar de ses autres camarades, D D Diop développe des transactions diverses avec plusieurs commerçants venant des autres régions du pays pour acheter du sel, mais aussi avec des représentants de commerçants étrangers (Mali, Burkina-faso) basés à Dakar. Les recettes tirées de ses activités secondaires, lui permettent de s'investir dans d'autres activités pourvoyeuses de revenus.

Source : entretien avec D D. Diop, Ngay ngay, mars 2008.

- **Les partenaires**

Plusieurs Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent dans l'exploitation à Toubé. Au niveau de l'encadrement, l'ONG Plan International avait procédé pour l'année

2007-2008 à un don de machine à ioder le sel et aussi à des ateliers d'apprentissage de couture de sacs à emballage. D'autres partenaires comme le Programme Alimentaire Mondial (PAM), le CLM et l'UNICEF interviennent également dans le même volet encadrement. Au niveau du contrôle de la qualité, le Service de contrôle économique assure la suivie- évaluation. Pour le volet financement, c'est surtout le PAREP et le FDA qui leur octroient du crédit.

Il faut signaler là que se sont seulement les hommes qui bénéficient de financement aux prêts de ces organisations. Ils se présentent le plus souvent comme le porte-voix des femmes pour bénéficier de crédits ; alors que une fois acquis, ces femmes ne sont pas du tout intégrées quant à l'utilisation de ces financements. La récolte du sel bien que tributaire de conditions naturelles se présente par une organisation caractéristique en amont et en aval de l'activité.

4.1.2. L'aménagement du terrain

Le terrain dont il est question est en réalité sont des vasières. Ce sont des terres très basses qui, en saison sèche sont recouvertes par la marée et remplies d'eaux salées. Selon A NDIAYE, (1975), la submersion est bi quotidienne, sa hauteur est sa durée sont fonction de l'amplitude du courant de marée générateur. En période d'hivernage, la crue submerge à son tour la totalité de ces vasières. La précipitation qui tombe sur toute la surface de ces salines s'y accumulent et dissout des quantités importantes de sel jusqu'à saturation.

Dès que la saison sèche commence, sous l'effet des vents de nord-est, les eaux s'évaporent progressivement et la saturation augmente. C'est à ce stade précis, qu'un groupe d'homme sélectionné dans les sept (07) villages qui entourent les salines et nommé à la tâche, se livrent à des travaux de préparation et d'endiguement pour piéger les dernières eaux quand celles-ci atteignent le niveau voulu (environ 50 cm).

Ainsi après ces travaux, ils laissent l'évaporation continuer jusqu'à ce que la cristallisation se produise. Il se forme ainsi sur le bord de ces sortes de lacs, des couches de sel qui finissent par recouvrir toute la surface. L'épaisseur varie des rebords au centre des salines. Gruvel (1951) précise que cette épaisseur peut atteindre jusqu'à 5 à 10 centimètres.

La récolte du sel s'étend au maximum sur trois mois (mars à mai). Quand le moment de la récolte est venu, les femmes des villages environnants se réunissent à un signal convenu. La récolte donne lieu à un mouvement considérable de femmes, car se sont-elles seules qui procèdent à cette opération sous la bonne surveillance bien entendu des « *jaraf*³ ».

A cela, il faut signaler que la récolte du sel n'a jamais été organisée. Auparavant elle ne faisait l'objet d'aucune réglementation. Elle était plutôt anarchique, dans la mesure où, à l'heure venue, chaque femme, essayer avec les membres de sa famille, de s'attribuer l'étendue qui lui convenait et se procurait le maximum de sel. Ainsi, à plusieurs reprises des femmes se disputaient sous prétexte que les limites des parcelles se confondaient toujours.

Aujourd'hui, avec l'implication effective des hommes dans l'activité, la récolte du sel est bien organisée. A l'entame de chaque récolte, toutes les femmes répondant au signal, sont alignées sur le rivage et comptées une après une. Ensuite, les hommes procèdent au découpage et à la distribution des parcelles. A chaque femme revient une parcelle de 300 mètres carrés (L 100 mètres sur 3 mètres). Il y a autant de femmes qu'il y a de parcelles sur une seule saline ; et le double est parfois atteint. En raison d'un équipement rudimentaire, l'exploitation d'une parcelle s'étale sur 4 à 5 jours à une femme même si elle est en cela aidée par ses enfants. Celles qui finissent très vite leur parcelle peuvent en recevoir d'autres, et c'est pourquoi, il est très fréquent de voir une femme disposer de 2 à 3 parcelles par saline.

Cependant, il arrive que la superficie de la parcelle à exploiter se réduise à 150 mètres carrés au lieu de 300. Cette situation se produit au cas où l'amplitude de la marée et la crue s'affaiblissent considérablement, réduisant ainsi à moitié le taux de productivité de sel.

³ Mot Wolof qui signifie : hommes, anciens, notables voire autorités.

4.2 La récolte proprement dite

Le sel cassé en morceaux au moins de bâton ou de barres de fer, est ramassé à l'aide de bassines, bols ou parfois calebasses. Puis le sel est ramené sur le bord, et peu à peu rassemblé par tas de 100 à 150 kilogrammes environ. Le sel qui a été pris au centre de la saline est généralement en beaux cristaux blancs assez pur ; plus près du bord, il est formé de cristaux plus petit, un peu mélangé d'impuretés et prend une teinte grise ; enfin, celui qui a été récolté sur le rivage présente parfois une couleur rosée, souvent terreuse due à la présence de vase. Lorsque tout le sel est ainsi mis en tas sur le rivage, il est rassemblé en 3 grosses piles. L'une qui renferme qu'un tiers est réservé aux « jaraf », les deux autres piles (2/3 de la récolte), représentent dans leur totalité, le prix global du travail des femmes qui ont procédé à l'extraction. Cette opération est valable sur toutes les parcelles des différentes salines. La récolte totale sur chaque parcelle peut s'élever à 1 tonne ou 1.5 tonne. L'exploitation est toujours individuelle, même si mère, filles et sœurs se retrouvent sur une même saline.

Avec 5 heures de travail par jour (de 9 heures à 14 heures), l'exploitation du sel est la principale activité de ces femmes en saison sèche. Outre quelques unes qui s'adonnent au petit commerce, elles deviennent presque inactives en saison des pluies. Les cultures de diéri (nièbé, arachide, petit mil) et l'élevage extensif pratiqués dans la zone, sont majoritairement réservés aux hommes.

4.3 La commercialisation du sel

Une fois la récolte partagée avec les « jaraf », les femmes sont libres du reste. Ou de le vendre soit aux « jaraf » même, soit au niveau du marché *sor* de Saint-Louis, soit à tout autres commerçants. Le sel est maintenant leur propriété individuelle.

Une partie de ce produit est vendu à Saint-Louis, où la plus grande quantité est dirigée sur Dakar, Louga, Fouta par le biais des « *bana bana* ⁴ ». Les transactions se font sans intermédiaire, et plusieurs options peuvent être retenues à savoir la vente à crédit et la vente au comptant. Cependant, même si la vente à crédit existe, elle se fait rarement du fait du non respect des engagements de la part des commerçants. En ce qui concerne les opérations de vente entre les hommes et les femmes, ces dernières sont toujours payées au comptant. Néanmoins, toujours est-il que les prix demeurent dérisoires. Le sac de 25 kg est vendu entre 150 et 200 francs CFA, alors que celui de 50 kg est à 400 francs CFA. Au final, chaque parcelle exploitée peut rapporter entre 15 000 et 20 000 francs CFA. Les revenus varient d'une femme à une autre en raison du nombre de parcelles dont elles bénéficient, variables, également d'une à une autre. Les recettes tirées sont presque exclusivement utilisées pour les besoins familiaux. Quelques unes seulement sillonnent les marchés hebdomadaires pour écouler le sel et se procurer en retour d'autres produits vivriers qu'elles revendront au village une fois rentées chez elles.

4.4 Les revenus et leur utilisation

Comme l'a montré l'analyse, l'essentiel de la production féminine est destinée à la commercialisation et leurs revenus le plus souvent réinvestis dans la famille. Presque tout ce qu'elles y gagnent est destiné aux intérêts du ménage. Et c'est par cette contribution que la femme se valorise dans la famille et vis-à-vis de la communauté.

4.5 Les moyens de production

L'exploitation du sel se fait encore de manière artisanale dans ces salines et les moyens utilisés sont très rudimentaires. Ils se résument en quelques barres de fer, bâtons, vieilles bassines, bols, pots usés etc.

⁴ Commerçants itinérants qui sillonnent les marchés hebdomadaires à travers le territoire national.

4.6 Les autres activités économiques

4.6.1 L'agriculture

C'est une zone fortement agricole. Il s'agit d'une agriculture largement tributaire des aléas climatiques. L'inégalité spatio-temporelle de la pluviométrie a encouragé l'activité maraîchère au détriment des cultures sous pluies. Les sous pluies sont développés dans le gandiolé. Il s'agit d'une agriculture de subsistance et elles sont pratiquées dans le diéri (partie sablonneuse s'éloignant du fleuve, jamais atteinte par les crues) ; Les principales variétés sont le niébé, le *béréf*, l'arachide, le mil... Les cultures maraîchères sont pratiquées un peu partout dans le Gandiolais et le Toubé mais particulièrement sur le littorale. L'oignon, la tomate, aubergine, chou constituent les principales spéculations avec une large dominance de l'oignon.

4.6.2 L'élevage, la pêche et le commerce

Essentiellement pratiqué par les peulhs, l'élevage est le second secteur d'activité de la zone. Il est étroitement lié à l'agriculture par la fourniture de la fumure organique. C'est de type traditionnel extensif, dominé par les petits ruminants. L'élevage des bovins est faiblement représenté du fait de la faiblesse du capital fromager qui favorise l'élimination du bétail.

Disposant d'une façade maritime et d'influence qui la traverse sur toute sa longueur, les Gandiolais ont toute la possibilité de pratiquer la pêche. Malgré cette large ouverture maritime et fluviale la pêche reste une activité négligée.

Hormis quelques pratiques ouvertes par des G.I.E, le commerce est assuré par des maures et des bana-bana (commerçants itinérants spécialisés dans l'achat et la revente des produits maraîchers). (Voir ND.S.D, 2005)

V. Identification des contraintes et perspectives

Les femmes qui exploitent le sel sont les mieux à même d'identifier les difficultés qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur activité. Elles sont à la base de l'exploitation et sont par conséquent en mesure d'exprimer et de définir des priorités.

5.1 L'accès à un équipement adéquat

L'accès aux outils et équipements de travail adaptés pose problème. Cette situation constitue un facteur de blocage pour une production de quantité et une perte de temps de travail énorme. Une nouvelle dynamique dans ce sens nécessiterait l'amélioration de conditions de travail pour inciter à une bonne motivation des acteurs.

5.2 Organisation/commercialisation

Les femmes qui exploitent le sel rencontrent d'énormes difficultés pour écouler leur récolte. Le manque d'unités de traitement du sel est un réel problème. A cela s'ajoute l'inexistence de magasins de stockage. Faute de trouver un espace de stockage adéquat pour le sel, les femmes stockent aux abords immédiats des salines ou à côté des maisons. Le sel est parfois stocké pendant plusieurs années au même endroit, recouvert de terre en banco et de paille et aussi exposés à des risques de vol.

On assiste de plus en plus à une prolifération d'organisation villageoises à caractère coopératif et /ou associatif. Ces types de structures quasi absentes (surtout au niveau des femmes) dans l'organisation de la dite activité, mériteraient d'être promues et motivées. En prenant en compte le niveau potentiel de la demande en sel (au niveau local et hors du territoire national ; des clients potentiels viennent du Mali et du Burkina Faso), et du caractère saisonnier de la production, les femmes de Toubé devraient être rationnellement déterminées à s'engager dans une réelle dynamique d'organisation à partir de l'évaluation des opportunités que portent de telles innovations.

Il faudrait dans ce cadre, une bonne planification sur laquelle l'organisation devrait se baser pour fonctionner et permettre un développement harmonieux de leur activité en la rendant plus performante. Les points à examiner dans ce sens seraient de mettre sur pied une commission de collecte et de commercialisation chargée d'écouler les produits.

L'objectif recherché dans ce cadre serait d'ouvrir des possibilités d'autocréation d'emploi avec l'importante main-d'œuvre qu'elles constituent. Il s'agira pour la même occasion de permettre aux plus défavorisés de s'intégrer et de trouver une capacité d'action grâce à un soutien mutuel.

L'union fait la force, et leurs forces à elles, leur permettront de rompre l'éternel cercle vicieux qu'est : « faible revenus, faible épargne, faible investissement ». Une bonne structuration de leur organisation les aiderait à gagner une autonomie tant individuelle que collective.

5.3 Soutien des élus

Il serait intéressant que les autorités et acteurs de développement interviennent dans certains volets de cette activité, comme l'amélioration des conditions de travail (équipement, moyen de collecte, abri etc.). Les prix de vente étant toujours dérisoires, ce sont les femmes qui sont les plus lésées dans la commercialisation.

Du fait qu'il est impossible d'intervenir dans cette activité sans passer par les « *jaraf* » qui sont en amont de ce système. Ces derniers devraient donc jouer le rôle de facilitateur, ainsi qu'accompagner, soutenir et encourager les femmes dans cette activité en jouant le rôle de facilitateur entre elles et les clients potentiels locaux et étrangers.

Le raffermissement des relations entre hommes et femmes ou leurs évolutions en mouvement associatifs, assurerait leur pouvoir économique et social et dans ce cas l'important semble être pour les femmes, la mise en place de structure efficace et représentative capable de défendre leurs intérêts et d'exprimer des demandes sociales dans des cadres de concertation.

L'analyse des différentes contraintes liées à l'exploitation du sel, fait naître quelques orientations qui peuvent être retenues pour une relance et un développement de cette activité. Ces dernières ont trait au moyen de rendre accessible la possibilité de répondre à l'attente des femmes qui s'activent dans ce secteur. Les salines des littoraux sénégalais constituent actuellement des milieux très fragilisés à la fois par les conditions climatiques moins favorables, ainsi que par des phénomènes d'ensevelissement. Elles font néanmoins partie intégrante de

l'écosystème côtier des régions fluviomaritimes et participent plus ou moins à la diversification des activités, d'autant plus que les femmes ont réussi d'une manière plus ou moins savante à associer exploitation du sel et d'autres activités pourvoyeurs de revenus.

Si la tendance à leur rétrécissement se poursuit, on peut s'attendre, à moyen terme ou long terme, à une disparition de ces salines. Mais il faudrait être prudent car la tendance semble être ralentie par la réalisation de la brèche sur la langue de Barbarie, qui facilite l'entrée de l'eau de mer au niveau de la zone du Toubé. L'amélioration des techniques de production avec le soutien de la communauté rurale pour l'obtention d'unités légères de traitement du sel pourrait permettre à ces femmes de faire de cette activité un statut d'activité d'appoint importante en termes de lutte contre la pauvreté. Ce combat ne saurait être gagné sans les femmes productrices, ni à leur dépens. Car dans le contexte de la gestion des ressources naturelles, il est apparu de plus en plus que « de nombreux systèmes de ressources se maintiennent longtemps grâce à l'action de ceux qui en tirent leurs moyens de subsistance. Les exploitants d'une ressource sont aussi ses gestionnaires.

CONCLUSION

L'exploitation et la commercialisation du sel sont devenues au Sénégal une tradition, cette activité a même créé des espaces sociaux et économiques comme c'est le cas à saint louis, plus précisément dans le Toubé.

Hommes et femmes s'y investissent même si les revenus tirés sont des plus maigres. Ceci limite toutes possibilités pour ces gens de s'investir dans d'autres activités pourvoyeuses de revenus. L'exploitation du sel dans ces salines naturelles n'a que faire de ces nombreux bras, qui ambitionnent pourtant de la moderniser, en attendant que des soutiens leur soient apportés pour profiter au maximum de ce potentiel qui ne demande qu'à être valorisé.

Procéder à des aménagements adéquats de ces salines (endiguement pour retenir le maximum d'eaux salées), améliorer les conditions de travail par la disposition d'un équipement de travail adéquat (gans, bottes, lunettes de protection, pèles etc.), supprimer l'individualisme (chez les femmes) dans l'activité... sont autant d'axes parmi tant d'autres qui mériteraient d'être promus pour développer l'exploitation du sel dans le Toubé.

L'exploitation du sel demeure encore une importante, sinon la principale source de revenus et le premier moyen de subsistance pour les habitants de ce terroir, malgré qu'elle soit confrontée à de multiples contraintes. Les faibles emplois et revenus qu'elle procure ne permettent pas aux femmes productrices qui sont les plus impliquées de connaître une nette amélioration de leur niveau de vie.

Les valeurs traditionnelles ou les coutumes sur lesquelles repose l'organisation de l'exploitation du sel constituent une contrainte aux initiatives privées dans une perspective d'amélioration des salines.

BIBLIOGRAPHIE

- Aw F Z** : 1999 : *Evolution de l'environnement du bas delta du fleuve Sénégal et durabilité du système de production horticole gandiolaïse*. Mémoire de maîtrise de géographie, UGB/ SL, 105 p.
- Bop C** : 1998 : Etude sur l'accès des femmes aux ressources foncières et technologie au Sénégal. 88p.
- Diagne A. M** : 1979 : *Un pays de pilleurs d'épave : le Gandiole*. Bulletin du comité d'étude des sciences historiques de l'Afrique occidentale française, 137-176.
- Diye N S** : 2005 : Analyse de la dynamique d'insertion de l'Agropole de Saint-Louis dans son cadre géographique de référence. Mémoire de maîtrise de géographie, UGB/ SL, 112 p.
- Gamblin A., Bruyelle P** : 1999 : *Les littoraux : espaces de vies*, Paris, DIEM, dossier 23, SEDES, 365p.
- Gruvel** : 1951 : Les pêcheries des côtes du Sénégal, Paris, 82
- Michel P** : 1973 : *Les bassins des fleuves Sénégal et Gambie. Etude géomorphologique*, thèse d'Etat, 752p.
- IDEP** : 1994 : Valorisation du statut et de la contribution de la femme dans le secteur agricole et l'économie rurale : 4 expériences par pays : Cap-Vert, Guinée Bissau, Gambie, Sénégal, 104 p
- Miossec A** : 1999 : *Les littoraux entre nature et aménagement*, Paris, SEDES, pp 54-58, 188p.
- Ndiaye A** : 1975 : *Le Gandiolaïse : l'estuaire du Sénégal, la langue de Barbarie, étude géomorphologique*, mémoire de maîtrise, université de Dakar, 88p.
- Sow Ndiaye F** : 2008 : Accès des femmes à la terre en Afrique de l'Ouest : problématique et pistes de solutions au Sénégal et au Burkina Faso. Enda-Pronat, RECIF-ONG, CRDI et projet Dimitra/FAO
- Sow E** : 1989 : Des femmes et la terre : essai sur la tenure foncière et le rôle des sexes au Sénégal. CNCR/IFAN/UCAD- Dakar, 44p

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN DESTINE AUX FEMMES

I. Identification

- 1) Age
- 2) Etudes : niveau d'instruction
- 3) Ethnie
- 4) Situation matrimoniale : mariée (), divorcée (), veuve ()
- 5) Etes vous du village de : Ngauy ngay (), Ndiakhar (), Diama toubé (), Békhar (), Geumbeug () ou Ngayna

II. Organisation de l'activité

2-1 Production

- 6) A quand remonte l'exploitation du sel dans la zone?
- 7) Qui étaient les principaux acteurs ?
- 8) Quels étaient les moyens utilisés ?
- 9) Comment l'activité était elle organisée ?
- 10) Est-ce qu'il y a eu des changements aujourd'hui, au niveau de l'organisation et au niveau des acteurs ?
- 11) Quelle était la destination du sel ?
- 12) Est-ce que ce sont les mêmes zones qui ont toujours été exploitées ?
- 13) Comment l'activité est elle organisée actuellement ?

14) L'accès à la ressource est elle libre ?

15) Qui sont les acteurs ?

16) Depuis quand pratiquez-vous cette activité ?

- Entre 0 -5ans ()
- 5-10 ans ()
- 10-15 ans ()
- Plus de 15 ans ()

17) Comment est réalisée la distribution des parcelles exploitées par les femmes ?

18) En période de production, combien de parcelles exploitez-vous par jour ;
approximativement quelle quantité peut contenir une parcelle ?

19) Exploitez-vous individuellement, en famille ou en groupe ?

20) Quels types d'outils utilisez-vous ?

21) En moyenne, à combien évaluez-vous votre tonnage de production par an ?

22) A qui appartiennent les terres exploitées ?

23) Comment l'espace est il géré ?

24) Qui dirige les activités ?

25) A quoi est lié le degré de productivité par saison ?

- Facteur naturel
- Facteur technique

- 26) Êtes-vous dans des activités liées à celle de l'exploitation du sel ?
- 27) Quelles sont les autres ressources que vous exploitez dans la zone ?
- 28) Êtes-vous organisées en groupement ou en association dans l'exploitation du sel ?
- 29) Quels rapports vous développez entre vous-mêmes ?
- 30) Quels rapports entretenez-vous avec les hommes ?
- 31) Avec les femmes qui sont dans d'autres activités économiques ?
- 32) Combien de temps travaillez-vous par jour ?
- 33) Le sel exploité est-il de bonne qualité ?
- 34) Quelle est sa destination ?
- 35) Quel rôle joue l'exploitation du sel dans votre cadre de vie ?

2-2 Commercialisation

- 36) Vendez-vous le sel vous-même ou par un intermédiaire ?
- 37) Vendez-vous par : tas (), ou par sac de 25 kg (), de 50 kg (), ou de 100 kg () ?
- 38) A combien ?
- 39) Qui sont vos clients ?
- 40) D'où viennent-ils ?
- 41) Vendez-vous au comptant () ou à crédit () ?
- 42) Existe-t-il des contrats de vente entre vous et les clients ?
- 43) Le sel commercialisé est-il iodé ?

- 44) Pensez vous que l'exploitation de sel rapporte beaucoup ?
- 45) Combien gagnez-vous par saison ?
- 46) Quelle utilisation faites-vous des recettes ?
- 47) Comment est organisée la commercialisation du sel ?

III. Identification des contraintes

3-1 au niveau de la production

- 48) Y a t- il des contraintes dans le système de production ?
- 49) Liées aux conditions de travail ?
- 50) Au caractère saisonnier de la production ?
- 51) Au tonnage produit ?
- 52) Aux techniques de production ?

3-2 au niveau de la commercialisation

- 53) Au plan qualité
- 54) Hygiène
- 55) Transport
- 56) Offre-demande
- 57) Organisation

GUIDE D'ENTRETIEN ADMINISTRE AUX HOMMES « *jaraaf* »

- 58) Pourquoi « *jaraaf* » ?
- 59) Est-ce que tous les hommes venant des 7 villages qui entourent les salines, sont déclarés « *jaraaf* » ?
- 60) Quel est leurs rôles dans l'exploitation du sel ?
- 61) A quoi est lié ce rôle ?
- 62) Comment êtes vous organisés ?
- 63) Quels sont vos buts ?
- 64) Quelles sont vos activités ?
- 65) Sont-elles fortement liées à l'exploitation du sel ?
- 66) Quels types de relations entretenez-vous avec les femmes dans cette activité ?
- 67) Obtenez-vous des parts sur le sel exploité par les femmes ?
- 68) Si oui, sur quoi est basé ce partage ?
- 69) Quelle est la quantité octroyée aux hommes ?
- 70) Que faites vous de vos parts ?
- 71) Envisagez-vous des améliorations pour les techniques de production ?
- 72) Avez-vous entamé des initiatives de ce genre ?
- 73) Est-ce que les femmes y sont intégrées ?

74) Quelles sont vos difficultés ?

75) Quelles solutions préconisez-vous ?

PERSPECTIVES

76) Êtes-vous satisfaites de votre système de production ?

77) Les gains tirés de l'exploitation vous permettent-ils de pourvoir à vos besoins et d'entreprendre parallèlement d'autres activités génératrices de revenus ?

78) Disposez-vous d'un équipement de travail adéquat ?

79) Votre activité a-t-elle au moins une fois faite l'objet de subventions ou d'aides venant des autorités ou ailleurs ?

80) Connaissez-vous d'autres techniques d'exploitation ?

81) Auriez-vous besoin d'avoir accès à des connaissances et pratiques (nouvelles techniques, apprentissage), pour renforcer votre savoir-faire traditionnel ?

82) Pensez-vous qu'il existe des débouchés potentiels pour le sel ?

83) Les rapports entre hommes et femmes définissent-ils l'organisation de l'activité ?

84) Quelles solutions envisagez-vous pour l'amélioration et le développement de la production du sel marin dans le Toubé ?



This work is licensed under a
Creative Commons
Attribution – NonCommercial - NoDerivs 3.0 License.

To view a copy of the license please see:
<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/>

This is a download from the BLDS Digital Library on OpenDocs
<http://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/>